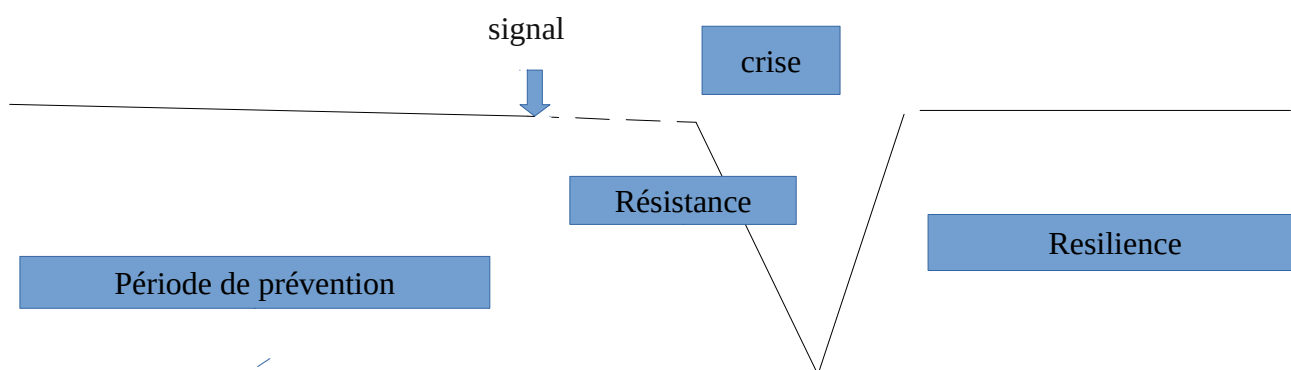


États généraux de l'alimentation Provence-Alpes Côte d'Azur
21 septembre 2017
Atelier 1 : « Résilience de l'agriculture régionale face aux crises »

Présidence : Olivier NALES, président AFIDOL
Animation : Véronique FAJARDI, DRAAF PACA
40 participants

La résilience est la capacité d'un individu, d'une structure ou d'une organisation à retrouver ses capacités initiales après une altération. En ce qui concerne les crises subies par le monde agricole, le retour à une situation initiale semble difficile, et dans ce cas il paraît plus opportun de parler de retour à un état économiquement viable. Toutefois, on ne peut traiter de la résilience sans envisager la prévention et la résistance aux crises. Les différentes phases qui vont des mesures de prévention, de détection de l'aléa, de résistance, de gestion de crise et de résilience doivent être donc être abordées.



En introduction, la présidence a souhaité différencier les crises climatiques et sanitaires qui sont parfois liées, des crises économiques liées au marché; ces dernières sortent en effet du cadre de la thématique de la journée centrée autour du changement climatique. Par ailleurs, plusieurs intervenants soulignent **l'opportunité offerte par les EGA régionaux pour faire remonter quelques idées fortes et innovantes**

Les débats ont mis en lumière un **constat partagé** .

- **Sur la prévention**

La fragilité économique des exploitations agricoles réduit la résilience aux crises; néanmoins, la région a des atouts en terme d'expertise qu'il faut exploiter. Il convient également de s'attacher à ne pas perdre la **confiance du consommateur**, facteur majeur d'amplification des crises.

La nécessité de structurer les filières pour une meilleure résilience et d'organiser la **gouvernance** de la prévention et de la gestion de crise tant sur les aléas climatiques que sur les risques sanitaires est apparue comme un enjeu majeur.

La région dispose de nombreuses structures : CIRAME, organismes à vocation sanitaire, stations d'expérimentation , services de l'État, chambres d'agriculture qui ont une expertise et/ou une compétence reconnues . Les intervenants sont unanimes pour acter qu' il est nécessaire d'optimiser

leur **fonctionnement collectif**. Ainsi au-delà de la gestion nationale d'un certain nombre d'aléas, il est essentiel de disposer en région d'un **schéma directeur partagé**. Les acteurs s'accordent à dire que la gestion des crises climatiques et sanitaires devrait être appréhendée dans un contexte à minima régional voire méditerranéen.

- **Sur la détection de l'aléa et sa gestion**

Les différents intervenants ont également souligné la diversité des réponses aux crises notamment climatiques dont la mise en œuvre peut être longue dans le temps (ex sélection variétale, besoins en recherche sur les techniques alternatives aux produits phytopharmaceutiques, sur la connaissance des agents pathogènes) et déconnectée du temps de la gestion de crise. La nécessité de mettre en commun l'**expérience acquise** est un facteur d'anticipation voire de la résilience aux crises.

De même, l'**information** des agriculteurs , des OPA, etc ... est un outil qui a fait ses preuves pour accompagner les agriculteurs vers une résilience plus aisée. Les réseaux d'information doivent être également en place pour permettre une information rapide des différents partenaires lors de l'apparition du signal d'altération (système d'alerte) .

- **Sur l'indemnisation des pertes**

Enfin, le principe de **l'assurance** est au cœur de la résilience ; les dispositifs existants doivent être améliorés. Dans le domaine sanitaire, l'indemnisation de la perte doit intervenir très en amont afin que la détection de l'aléa (signal) soit facilitée, notamment pour les dangers de première voire de seconde catégorie. Il serait à ce titre logique que les mesures de police sanitaire à mettre en place fassent l'objet d'une prise en charge équivalente avec le domaine animal (prise en charge par l'État) alors que dans le domaine végétal où les frais sont entièrement à la charge du propriétaire, hormis.

Propositions

Atelier 1 : La résilience face aux crises

à l'échelle collective

- nécessité d'une gouvernance collégiale , sachant que de nombreux organismes techniques existent déjà et que l'expertise est présente sur de nombreux domaines
- nécessité de doter cette gouvernance de moyens propres (la piste d'une agence régionale chargée des risques climatiques et sanitaires sur le modèle des agences de l'eau a été évoquée)

à l'échelle de l'exploitation

- disposer d'une formation et d'une information sur la prévention et la gestion des risques
- disposer de systèmes d'alerte généralisés
- encourager l'adhésion aux systèmes assurantiels existants et leur donner de la visibilité
- prendre en charge les mesures de police sanitaire pour les dangers majeurs afin d'en faciliter la détection et la gestion efficaces et notamment pour ce qui est de l'indemnisation des producteurs professionnels de produits végétaux
- nécessité de développer des systèmes d'indemnisation adaptés au niveau individuel , collectif et national en fonction de la gravité des dangers